

COMMENT PROTÉGER UNE PERSONNE VULNÉRABLE

d'un point de vue administratif et financier ?



MARDI 21 JANVIER 2025
de 14h30 à 16h30



Présentations des différentes mesures de protection existantes (curatelle, tutelle, habilitations).

Comment mettre en œuvre ces mesures de protection.

Comment anticiper sa propre vulnérabilité et prévoir sa propre protection avec le mandat de protection future.



Intervenante :

Carole Dalibert, coordinatrice du dispositif d'Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux



LIEU DE L'ÉVÉNEMENT

Salle des Sociétés
44430 LE LANDREAU
parking rue Fanny Pecot



Renseignements et inscriptions auprès de Place des aidants :
par e-mail placedesaidants@fede44.admr.org ou par téléphone **02 40 97 18 42**

En partenariat avec le CLIC Sèvre et Loire

